

**Fédération des Céciliennes du Jura  
Commission de musique**



**RENCONTRE DE REFLEXION AUTOUR DES  
ORIENTATIONS PASTORALES  
« UNE EGLISE RAYONNANTE DE L'ÉVANGILE »  
SYNTHESE DES APPORTS**

Françoise Fromaigeat  
Marie-Josèphe Lachat  
Pierre-André Clivaz  
Maurice Jecker  
Maurice Mamie  
Pierre Migy



Le 12 septembre 2010, les Orientations pastorales (OP) sont entrées en vigueur dans tout le Jura pastoral. Orientations pour la mission des catholiques, elles sont l'aboutissement d'un long travail de formation, de réflexion et de consultation, porté par la prière. Notre ancien évêque, Mgr Kurt Koch, les introduisant, disait :

*« La Bonne Nouvelle de Christ est portée communautairement par les disciples de Jésus, afin que son Evangile éclaire et réjouisse toute l'humanité. C'est là la mission fondamentale de l'Eglise. Mais pour être fidèles à cette mission et répondre aux situations présentes, nous sommes appelés à renouveler les moyens de l'évangélisation. Ces Orientations veulent aider à ce renouvellement. ».*

Les Orientations concernent donc toutes et tous les baptisé-e-s de notre région, à plus forte raison les acteurs de la liturgie que sont les sociétés Ste-Cécile (cf. dépliant joint).

Les OP se fondent sur une Orientation fondamentale – nous voulons « Vivre ensemble » - dans des attitudes d'écoute, d'accueil et d'ouverture qui nous feront témoigner de notre foi et de sa force. Tout cela étant enraciné dans la Parole de Dieu et dans l'échange de nos paroles humaines qui seules peuvent faire écho à celle de Dieu !

L'Orientation fondamentale « Vivre ensemble » se décline en 3 engagements : « Ensemble, cheminer et croire », « Ensemble, soutenir la vie » et « Ensemble, fêter Dieu », qui trouveront leur concrétisation dans la réalisation des 13 Orientations que nous avons pour mission de suivre.

Découlant du 3<sup>ème</sup> engagement « Ensemble, fêter Dieu », deux OP, en particulier, touchent notre responsabilité d'animation du chant choral : *Développer la participation de l'assemblée (OP 9)* et *Diversifier les célébrations dominicales (OP 10)*. Mais d'autres OP peuvent guider la vie de nos sociétés pour améliorer notre « vivre ensemble » en faisant, par exemple, qu'elles deviennent des cellules de vie où la parole de Dieu -mêlée à celle de nos choristes- sera partagée et méditée.

La Fédération des Céciliennes du Jura, souhaitant apporter sa contribution à la concrétisation des Orientations pastorales « Une Eglise rayonnante de l'Evangile », a sollicité l'engagement de ses sociétés-membres par un courrier les invitant à la réflexion, puis à une rencontre des délégués des sociétés-membres. Celle-ci s'est déroulée le 24 septembre 2011 au Centre Saint-François à Delémont.

*Le présent document transmet la synthèse utile des débats accompagnés des compléments et recommandations de la Commission de musique de la FCJ. Il reprend les 3 axes de questions qui avaient été proposés aux chorales à savoir :*

- *Implications des Ste-Cécile dans la mise en œuvre des Orientations pastorales.*
- *Expériences et propositions permettant de favoriser le chant de l'assemblée.*
- *Avenir de nos sociétés.*

*Le Comité de la FCJ, validant le travail de la Commission de musique, offre ainsi aux Ste-Cécile des pistes leur permettant de parfaire leur service d'animation liturgique tout en approfondissant les conséquences de la foi nous menant à devenir toujours davantage une « Eglise rayonnante de l'évangile ».*



Les chœurs paroissiaux, à l'instar d'autres groupements, ont toujours été des cellules de vie associative dans lesquelles se tissent des liens d'amitiés, le plus souvent sur de très longues durées et dans lesquelles, sans considération excessive des compétences vocales, chacune et chacun peut trouver sa place et s'y complaire, dans un espace empreint de joyeux contacts, de solidarité, d'esprit plus souvent de famille que de corps constitué.

Toutefois, à la différence d'autres groupements, la fidélité, le partage, la solidarité, l'engagement de leurs membres se mesurent à l'aune de la mission essentiellement liturgique qui leur est confiée.

Ces valeurs et vertus essentielles, si elles sont relevées avec force, semblent toutefois s'estomper dans les brumes de l'habitude et méritent d'être rappelées à l'occasion.

Etre membre d'une Ste-Cécile, c'est avant tout être chrétien et engagé dans la mission première de soutenir, d'aider, d'engager, d'accompagner l'assemblée dans ses démarches laudatives. Il s'agit donc de ne pas considérer que l'apprentissage du solfège ou de partitions, mais bien de proclamer que « Dieu est amour ». Cette prééminence implicite retrouve pleinement sa place dans les OP. A lui seul, cet aspect suffirait à justifier la présence et la pérennité des Ste-Cécile dans le nouveau concept.

Les implications des OP sur les chorales paroissiales n'apparaissent pas très contraignantes. On relève les évidences historiques et structurelles durables telles que la présence de responsables disposant des compétences requises, l'alternance des répétitions et des célébrations, les collaborations préconisées depuis plusieurs années déjà avec les équipes pastorales (cf. "Collaboration entre les chorales et les équipes pastorales" (FCJ 2008 ; sur [www.migy.ch/fcj](http://www.migy.ch/fcj), Infos des comités> PV, communications).

Dans cette nouvelle optique, ce qui apparaît, et cela n'a pas échappé aux responsables réunis à Delémont, découle à l'évidence de l'accent porté sur la (P)parole : on y repère la *mise en valeur des psaumes*, la *compréhension accrue des textes chantés* et leur *justification liturgique*, qui devraient prendre une place plus marquée dans les répétitions. Les responsables musicaux des sociétés n'étant pas au bénéfice d'une solide formation liturgique ou théologique sont invités à se renseigner plus avant (Missel des dimanches, revues spécialisées) ou à faire appel à des compétences externes.

De temps à autre, un-e membre de l'équipe pastorale ou tout autre partenaire pourra ainsi être invité-e à partager un moment de répétition pour que chacune et chacun soit plus à même de saisir le sens des partitions choisies. Cette meilleure intériorisation personnelle, cette appropriation ne pourra qu'en favoriser l'interprétation tout en accroissant la mise en valeur des textes. Ces contributions ne devraient peser ni sur les intervenants, ni sur les exécutants ou partenaires liturgiques, ni interférer grandement dans les temps de répétition; elles pourraient être envisagées ponctuellement, avant des temps liturgiques définis ou des célébrations particulières.

*Si on considère les OP non comme une révolution, mais comme une évolution, il convient de les saisir comme une chance offerte aux sociétés et aux choristes de renouveler leurs pratiques individuelles et collective, et de réfléchir sur leurs rôles dans la liturgie. Les OP offrent aussi l'opportunité de renouveler, à l'interne de chaque société, le « vivre ensemble », contexte qui permettra d'aborder sereinement les attentes liées à l'expression liturgique vocale.*

De nombreux moyens ont été évoqués :

**Outils à disposition :**

- Le manuel CNA (« Chants notés de l'Assemblée »).
- L'affichage des numéros.
- L'annonce des chants.
- Des feuillets préparés pour certaines occasions.
- L'emploi d'un projecteur (beamer).

**Répertoire :**

- Un même chant repris plusieurs dimanches permettra une meilleure maîtrise.
- La tessiture de l'assemblée (entre le 4ème do et le 5ème ré du piano) doit être respectée.
- On a tout à gagner à travailler à une voix ; un unisson bien exécuté est de loin préférable à une polyphonie boiteuse.
- Penser aussi à alterner voix de femmes et voix d'hommes, voix hautes et voix basses, soliste(s), chœur et assemblée.
- La polyphonie enrichira le chant quand il sera bien connu de l'assemblée et soulignera une solennité.

**Emplacement de la chorale :** sur la tribune, dans les premiers bancs ou au chœur ?

- L'architecture des églises ne permet pas toujours de trouver une place idéale : un aménagement peut être réalisé (supprimer quelques bancs, par exemple).
- Il est important de tenir compte du confort des chantres.
- Les avantages de chanter à la tribune : proximité de l'orgue, meilleure sonorité (?), contact directeur-organiste facilité, choristes plus à l'aise.
- Les avantages de chanter en bas : proximité avec le prêtre et l'assemblée, le chef de chœur est en même temps animateur.
- La participation de l'assemblée ne dépend pas forcément de l'emplacement de la chorale.

**Relations avec les autres acteurs de la liturgie :**

- Diriger un chœur paroissial exige d'avoir des contacts avec les autres intervenants des célébrations : le prêtre, l'organiste, l'animateur, le lecteur, le sacristain, ainsi qu'avec d'autres groupes chorals (premiers communiant, confirmands, groupes de jeunes, ...).
- Une bonne entente entre tous ces acteurs incitera l'assemblée à être partie prenante.

- *Puise dans le répertoire proposé par la FCJ pour les fêtes et les week-ends.*
- *Les directrices et directeurs d'une même UP sont invités à se rencontrer régulièrement afin de choisir des chants communs pour certaines périodes de l'année liturgique (Avent, Carême, temps pascal, ...) et des pièces de l'ordinaire (Kyrie, Gloria, ...).*
- *Les animatrices ou animateurs de chant d'assemblée peuvent œuvrer sans la chorale ou s'appuyer sur elle pour inviter à chanter.*
- *L'organiste a un rôle important à jouer pour soutenir l'assemblée en introduisant le chant de manière claire et dans le bon tempo, en choisissant des jeux appropriés et/ou en transposant, si nécessaire.*
- *Ce n'est pas parce que c'est une fête ou parce qu'on n'a qu'une messe par mois à assurer qu'il faut tout chanter à 4 voix.*
- *Les chanteuses et chanteurs qui participent à un office dans une autre paroisse seront bien souvent tout aussi utiles au milieu de l'assemblée qu'au sein de la chorale.*



## CONSTATS

Depuis quelques années, nos chœurs d'église sont confrontés à différents problèmes :

- Vieillessement.
- Diminution des effectifs.
- Baisse de la pratique religieuse.
- Les membres de nos sociétés sont généralement fidèles à leur premier engagement, comme en témoigne le nombre grandissant de médaillé(e)s. Néanmoins, leur nombre diminue « naturellement » (âge, maladie, décès).
- Regroupement des paroisses en Unités Pastorales (ci-après UP), impliquant une diminution du nombre de messes.
- Recrutement difficile de nouveaux membres.

## PISTES

Différentes propositions ont été faites :

- Alléger le programme des chants.
- S'accorder le droit de ne pas tout chanter. Le silence est aussi une composante d'une célébration (chanter moins pour chanter mieux).
- Trouver un juste équilibre entre unisson et polyphonie (2, 3, 4 voix). Veiller à adapter la polyphonie et la tessiture aux capacités vocales des différents registres.
- La polyphonie n'est pas interdite ! Une pièce bien interprétée peut aussi favoriser la prière de l'assemblée.
- Augmenter la qualité par un travail plus fin.
- Mettre sur pied et préparer un concert religieux, une célébration musicale particulière.
- Organiser, dans le cadre d'une UP, un atelier choral (cf. Fête Centrale).
- Ne pas oublier le chant profane.

## Regroupements ou fusions

- Regroupement (permanent ou occasionnel) au sein d'une UP.  
Le bon fonctionnement d'une fusion ou d'un regroupement de sociétés dépend de plusieurs facteurs :
  - beaucoup de bonne volonté et de souplesse;
  - partage des lieux de répétitions;
  - accueil réciproque chaleureux des membres des autres sociétés;
  - la convivialité existera si elle est assaisonnée d'activités annexes (repas, sorties, etc.).
- Participation à la liturgie des paroisses de l'UP (à la tribune ou dans l'assemblée); il est important de pouvoir compter sur l'appui de chanteuses et de chanteurs dans l'assemblée.
- Nécessité d'un répertoire commun.

- *Nouveau rôle des chorales visant à favoriser la participation de l'assemblée.*
- *Lors de l'engagement d'une directrice, d'un directeur, veiller à ce qu'elle/il ait de bonnes connaissances liturgiques, ou exiger une formation en la matière.*
- *Imaginer de nouvelles prestations telles que des configurations chorales souples, adaptées aux possibilités de la chorale (solistes, trio, quatuor, petit chœur...); favoriser et faciliter la prise en charge régulière des funérailles par les aîné-e-s, plus disponibles.*
- *Les chorales disposent de plus de temps pour soigner la qualité des voix et l'interprétation des chants et pour entretenir la convivialité du mieux « vivre ensemble ».*
- *La diminution du nombre de célébrations peut rendre le recrutement plus attractif, l'engagement demandé étant moindre.*



La lectrice et le lecteur attentifs auront relevé quelques redondances, voire même certains propos pouvant paraître antinomiques dans les chapitres proposés. Les membres de la Commission de musique ont souhaité préserver les apports issus de la rencontre du 24 septembre 2011, considérant que des conditions locales pourront constituer des obstacles à la mise en œuvre de certaines propositions, alors que ces mêmes suggestions pourront aisément être concrétisées en d'autres lieux. Il s'agira donc pour tous de tirer le meilleur parti des idées issues de l'expression collective.

Nous sommes conscients des problématiques actuelles :

- Diversité dans les liturgies, image de la multiplicité des approches liturgiques.
- Attentes très différentes de la part des paroissiens.
- Problèmes de communications entre les différents acteurs et partenaires.
- Disparité du répertoire d'une paroisse à l'autre...

Nous relevons les besoins dans l'Eglise de femmes et d'hommes de bonne volonté :

- Savoir de temps en temps mettre de côté ses propres envies pour se rallier au choix commun.
- Mise en œuvre d'un répertoire commun primordial pour le chant de l'assemblée.
- Importance de se retrouver entre musiciens d'une UP, de choisir un répertoire simple mais de valeur.

Nous savons que les chorales peuvent innover :

- Animer d'autres célébrations que l'eucharistie, par exemple les célébrations pénitentielles.
- Proposer des temps de méditations musicales pour les communautés sans viser le concert, mais à nouveau en assumant pleinement de se mettre au service de la prière et de la Parole.
- Les retraités sont nombreux dans les chorales; ils assurent en général une présence stable lors des funérailles. Il s'agit dès lors de favoriser l'apprentissage d'un répertoire adéquat.
- S'ouvrir à l'idée de communauté d'Unité, passer d'une vision paroissiale à une vision d'unité. Cela signifie que chaque personne doit se sentir à l'aise dans les célébrations proposées dans toute son unité, d'où un répertoire commun, un accueil dans la chorale et la participation dans l'assemblée...

Nous l'avons relevé, les OP sont une chance pour nos chorales devant les difficultés et les défis qu'elles rencontrent : elles nous offrent de repenser notre service et cette réflexion doit se poursuivre...

***La (P)parole se fait musique,  
... la musique au service de la (P)parole !***